

**PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION DU  
CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'OP3FT  
DU 28 JUIN 2016**

Publié par l'OP3FT, l'organisation à but non lucratif dont l'objet est de détenir,  
promouvoir, protéger et faire progresser la technologie Frogans sous la forme  
d'un standard ouvert de l'Internet utilisable gratuitement par tous.

Conformément à l'article 11 des Statuts de l'OP3FT, ce procès-verbal consigne les décisions prises par le Conseil d'Administration lors de sa réunion du 28 juin 2016.

Il sera publié et archivé sur le site Web de l'OP3FT « op3ft.org », accompagné d'une traduction en anglais, aux URL (Uniform Resource Locators) permanentes suivantes :

- en français : <https://www.op3ft.org/fr/resources/bdmm/20160628/access.html>
- en anglais : <https://www.op3ft.org/en/resources/bdmm/20160628/access.html>

Le 28 juin 2016, à 13h00, le Conseil d'administration de l'OP3FT s'est réuni au siège social sur convocation de son Président.

Sont présents physiquement :

- Monsieur Amaury GRIMBERT, Président,
- Monsieur Alexis TAMAS, Administrateur,
- Monsieur Alain MARTEL, Administrateur.

La société 3A Conseil, représentée par Monsieur Marc de SALINELLES, Commissaire aux Comptes titulaire régulièrement convoqué, s'est fait excuser.

Le Conseil d'administration réunissant ainsi la totalité de ses membres en fonction peut valablement délibérer.

La réunion est ouverte sous la présidence de Monsieur Amaury GRIMBERT, Président du Conseil d'administration de l'OP3FT.

Monsieur Alain MARTEL est désigné comme secrétaire de la réunion.

Le Président rappelle que l'ordre du jour de la réunion porte sur les sujets suivants :

- Approbation et publication des Comptes annuels 2015,
- Approbation et publication du Rapport d'activité 2015,
- Questions diverses.

Après avoir délibéré sur les sujets figurant à l'ordre du jour de la réunion, le Conseil d'administration prend les décisions suivantes.

## **APPROBATION ET PUBLICATION DES COMPTES ANNUELS 2015**

Dans le prolongement de sa décision prise le 2 mai 2016 portant sur l'arrêté des Comptes annuels de l'OP3FT au 31 décembre 2015, et après avoir pris connaissance du rapport du Commissaire aux comptes daté du 27 juin 2016 qui ne formule aucune réserve ni observation sur les Comptes annuels 2015, le Conseil d'administration approuve les Comptes annuels 2015 de l'OP3FT.

Conformément aux dispositions légales françaises, les Comptes annuels 2015 et le rapport du Commissaire aux comptes seront adressés au Préfet de Paris.

Le Conseil d'administration décide, conformément à l'article 23 des Statuts de l'OP3FT, de la publication et de l'archivage sur le site Web de l'OP3FT « [op3ft.org](http://op3ft.org) » des Comptes annuels 2015 et du rapport du Commissaire aux comptes, accompagnés d'une présentation en anglais.

La publication aura lieu aux URL (Uniform Resource Locators) permanentes suivantes :

- en français : <https://www.op3ft.org/fr/resources/afs/access.html>
- en anglais : <https://www.op3ft.org/en/resources/afs/access.html>

## **APPROBATION ET PUBLICATION DU RAPPORT D'ACTIVITÉ 2015**

Dans le prolongement de sa décision prise le 2 mai 2016 portant sur l'arrêté du Rapport d'activité 2015 de l'OP3FT, qui a été établi conformément aux dispositions légales françaises en vigueur, et notamment l'article 8 du Décret n° 2009-158 du 11 février 2009 et l'article 2.1 de la Circulaire du 19 mai 2009, le Conseil d'administration approuve le Rapport d'activité 2015 de l'OP3FT.

Conformément aux dispositions légales françaises, le Rapport d'activité 2015 sera adressé au Préfet de Paris.

Le Conseil d'administration décide, conformément à l'article 24 des Statuts de l'OP3FT, de la publication et de l'archivage sur le site Web de l'OP3FT « [op3ft.org](http://op3ft.org) » du Rapport d'activité 2015, accompagné d'une traduction en anglais.

La publication aura lieu aux URL (Uniform Resource Locators) permanentes suivantes :

- en français : <https://www.op3ft.org/fr/resources/ar/access.html>
- en anglais : <https://www.op3ft.org/en/resources/ar/access.html>

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la réunion se termine à 14h30.

Amaury GRIMBERT  
Président du Conseil d'administration de l'OP3FT

Alain MARTEL  
Secrétaire de la réunion

Fonds de dotation OP3FT – 6, square Mozart 75016 Paris, France  
SIREN : 750 584 864 – Numéro d'annonce JOAFE N°11 du 17 mars 2012 : 1540